



## PROCÈS-VERBAL

### DE LA 68<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ORDRE DES DIÉTÉTISTES-NUTRITIONNISTES DU QUÉBEC

Tenue le vendredi 13 septembre 2024, de 12 h à 13h30, par visioconférence

#### Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle (AGA) et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présentation des règles de déroulement
4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 15 septembre 2023
5. Rapport de la présidente – Activités de l'ODNQ 2023-2024
6. États financiers – Exercice clos au 31 mars 2024
7. Rapport de la secrétaire – Résultat des élections 2024
8. Rapport de la secrétaire – Consultations des membres de l'ODNQ sur la cotisation 2025-2026
  - 8.1 Consultation écrite (du 2 août au 2 septembre 2024)
  - 8.2 Consultation des membres lors de l'AGA
9. Approbation de la rémunération des diététistes-nutritionnistes membres du CA 2025-2026
  - 9.1 Autres que la présidence
  - 9.2 Présidence
10. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2024-2025
11. Commentaires et questions de l'assistance
12. Levée de l'AGA

#### 1. Ouverture de l'AGA et constatation du quorum

La présidente de l'ODNQ, Joëlle Emond, agissant également en tant que présidente de l'assemblée, accueille l'auditoire. Elle exprime la fierté d'animer cette rencontre et souligne son importance pour la gouvernance de l'organisation et ses membres.

La présidente souligne que le format virtuel de l'AGA permet une participation plus nombreuse des membres. Elle présente l'équipe qui l'accompagne et se dit honorée de partager cette tribune avec Josée De La Durantaye, directrice générale et secrétaire de l'ODNQ.

La secrétaire constate que la présente assemblée respecte le quorum fixé par le *Règlement sur les élections et l'organisation de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec* avec 133 membres en ligne au moment de l'ouverture.

#### 2. Adoption de l'ordre du jour

**AGA-20430913-2**

Martine Chartrand, Dt.P., présente une proposition, appuyée par Annick Lavoie, Dt.P., afin d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**Le vote a lieu et la proposition est adoptée à la majorité.**

### 3. Présentation des règles de déroulement

La présidente rappelle les règles de déroulement et invite les diététistes-nutritionnistes à se référer à la zone membre pour les consulter à nouveau au besoin.

Elle invite les membres à poser leurs questions en lien avec l'ordre du jour par écrit, tout au long de la séance. Les questions seront répondues au point 11 de l'ordre du jour, « Commentaires et questions de l'assistance ».

### 4. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 15 septembre 2023

#### AGA-20430913-4.a

Karine Gravel, Dt.P., présente une proposition, appuyée par Caroline Boyer, Dt.P., afin que l'assemblée soit exemptée de la lecture du procès-verbal de l'AGA du 15 septembre 2023.

**Le vote a lieu et la proposition est adoptée à la majorité.**

#### AGA-20430913-4.b

Annie Cauchon, Dt.P., présente une proposition, appuyée par Amélie Lacroix Dt.P., afin d'adopter le procès-verbal de l'AGA du 15 septembre 2023.

La présidente invite les personnes présentes à l'AGA du 15 septembre 2023 à indiquer, le cas échéant, les corrections à apporter au procès-verbal.

Aucune correction n'est demandée.

**Le vote a lieu et la proposition est adoptée à la majorité.**

### 5. Rapport de la présidente – Activités de l'ODNQ 2023-2024

#### Gouvernance

« Nous avons prolongé la planification stratégique jusqu'en 2025, pour permettre la tenue de la tournée de la présidence et l'inclusion de vos préoccupations dans nos prochaines orientations.

Nous avons également adopté ou révisé huit politiques essentielles pour encadrer nos activités et garantir la transparence :

- La *Politique de confidentialité* et la *Politique de gouvernance des renseignements personnels* pour protéger vos données et renforcer la confiance.
- La *Politique sur les publications* et la *Politique sur la rémunération des membres de l'ODNQ sous contrat* pour clarifier nos processus et engagements.
- La *Politique sur le remboursement des frais de déplacement et de séjour* et la *Politique sur la cotisation annuelle* pour une gestion transparente qui tient compte de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation.
- La *Politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion* et la *Politique sur la formation continue* pour promouvoir une culture inclusive et un développement professionnel constant.

## Affaires gouvernementales

Les relations gouvernementales ont été marquées par deux principaux projets.

D'abord, le Projet d'élargissement des pratiques professionnelles qui appartient au Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé (Plan santé). Il prévoit l'amélioration de l'accès et de l'efficacité des soins en permettant le partage des activités réservées à la médecine avec d'autres membres du corps professionnel en santé. Deux des demandes de l'ODNQ avaient été retenues pour analyse, soit :

- Le projet de retrait de la condition d'ordonnance, qui prévoit le retrait de la nécessité d'obtenir une ordonnance médicale pour que la réserve de nos activités s'applique et pour que les diététistes-nutritionnistes puissent effectuer les activités autorisées. L'analyse, en cours depuis juin 2023, se poursuit.
- Le projet de prescription d'examen pour l'évaluation de la déglutition, conjointement déposé avec les orthophonistes et les ergothérapeutes, prévu dans la troisième phase du Projet d'élargissement.

Nous avons également collaboré au Chantier de modernisation du système professionnel, en participant aux consultations publiques et particulières, et travaillé au sein des groupes de travail du Conseil interprofessionnel du Québec sur le sujet.

Nos rencontres avec les ministres ont été fructueuses, notamment celles avec :

- Lionel Carmant, ministre responsable des Services sociaux, qui ont mené à la création de la Table nationale Agir Tôt.
- Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, qui ont porté sur le repérage de la malnutrition, sur le rôle et la plus-value des diététistes-nutritionnistes dans les services de proximité, et mené à l'ajout des diététistes-nutritionnistes à la composition du groupe interdisciplinaire de soutien du guide sur les soins palliatifs et de fin de vie.
- Sonia LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor pour faire avancer à propos de l'élargissement des professions et de l'allègement réglementaire.

C'est plus de 17 tables, comités et groupes de travail avec nos partenaires qui ont accueilli nos idées et nourri nos réflexions, dont :

- La Table québécoise sur la saine alimentation du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), table qui inclut des partenaires en agroalimentaire dont le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) et la Stratégie nationale d'achat d'aliments québécois (SNAAQ); en santé publique, dont la Cantine pour tous et le Collectif Vital, en enseignement et recherche, comme l'Observatoire de la qualité de l'offre alimentaire de l'Institut sur la nutrition et les aliments fonctionnel (INAF)-Université Laval ou encore en environnement, comme le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et Équiterre. Je vous invite à consulter son site Web.
- Le Comité consultatif sur le cadre de référence sur l'alimentation saine et durable dans le réseau de la santé et des services sociaux du MSSS au sein duquel nous avons pu transmettre nos préoccupations quant à la qualité de l'offre alimentaire en établissement de soins et à la valeur ajoutée des diététistes-nutritionnistes à la gestion des services d'alimentation.

- Le Groupe de travail pour la protection du public du Conseil interprofessionnel du Québec, au sein duquel nous avons pu faire valoir notre vision de la protection du public, une vision moderne qui soutient proactivement la pratique professionnelle.

Nous avons collaboré avec des partenaires de longue date comme la Fondation OLO, et de nouveaux acolytes au sein du Chantier PASUQ et du comité des partenaires du Centre NUTRISS.

J'en profite pour remercier les 2 diététistes-nutritionnistes déléguées par le conseil d'administration pour leur expertise spécifique afin de représenter l'ODNQ :

- Paule Bernier, Fdt.P. – Groupe de travail canadien sur la malnutrition
- Sylvie Renaud, Dt.P. – Comité scientifique du Portail d'information périnatale

L'ODNQ a adopté deux nouveaux règlements importants, soit :

- *Règlement sur l'inspection professionnelle*
- *Règlement sur les stages et les cours de perfectionnement*

Aussi, il a mis en œuvre la *Loi 25 sur la protection des renseignements personnels*, en créant un comité sur l'accès à l'information et en adoptant une *Politique sur la gouvernance de vos renseignements personnels*, et ce, afin de mieux les protéger.

Deux outils d'aide à la pratique ont été mis à jour entre le 1er avril 2023 et le 31 mars 2024 :

- *Guide – Normes de pratiques relatives à l'utilisation des médias sociaux a été mis à jour pour mieux refléter les pratiques actuelles*
- *Guide sur l'utilisation clinique de la nutriginomique et de ses tests*

Pour améliorer l'expérience de lecture et l'accessibilité aux documents, l'Ordre a eu recours à une nouvelle entreprise de graphisme. Elle a reçu la commande très précise de créer une composition visuelle attrayante qui clarifie la communication et la production de fiches résumées, pour faciliter la diffusion de l'information utile à la pratique professionnelle. Vous nous avez fait part de votre satisfaction à cet égard, merci !

L'Ordre a également produit 3 nouveaux avis publics, dont un conjoint avec le Collège des médecins, l'Ordre des pharmaciens et l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec sur la vitaminothérapie IV. Il a joui d'une visibilité médiatique, rejoignant même les réseaux anglophones, et a mené à l'arrêt des activités de quelques entreprises offrant le service au Québec. L'Ordre a participé activement à six consultations publiques cette année, en partageant son point de vue par le biais de lettres, de sondages, et de mémoires. Nous suivons de près la publication de lois et de règlements, tant provinciaux que nationaux, qui pourraient avoir un impact sur la sécurité nutritionnelle du public ou sur les pratiques professionnelles. Parmi nos prises de position, celle qui a le plus marqué cette année est sans conteste notre appel à intégrer la sécurité nutritionnelle dans les sports amateurs, une initiative qui a notamment fait la une du journal Le Devoir.

## Accès à la profession

En chiffres, voici un aperçu de nos réalisations :

- 3503 diététistes-nutritionnistes étaient membres de l'Ordre au 31 mars 2023, avec 127 nouveaux permis délivrés, illustrant une augmentation constante des adhésions.
- 3646 inscriptions ont été enregistrées pour les formations offertes par l'ODNQ, et nous avons organisé un colloque annuel virtuel qui a mis en lumière des initiatives et bonnes pratiques en matière d'équité, de diversité et d'inclusion.
- Près de 20% des membres de l'Ordre a été inspecté cette année dans le cadre du programme de surveillance générale préventif, atteignant l'objectif fixé par l'Ordre. Ce programme encourage les diététistes-nutritionnistes à réviser les lois et règlements encadrant leur profession tous les cinq ans, une démarche essentielle pour promouvoir le respect des normes et prévenir les dénonciations.

Les efforts pour lutter contre l'exercice illégal et l'usurpation de titre progressent bien. Le poste chargé des enquêtes, auparavant confié à un avocat externe, est désormais occupé en interne par une diététiste-nutritionniste. Ce changement nous a permis d'agir de manière plus proactive en sensibilisant le public lorsque des mesures légales n'étaient pas possibles, et en ciblant plus efficacement les pseudo-experts. Deux poursuites pénales pour usurpation de titre ont été remportées.

Du côté du bureau du syndic, 34 nouvelles demandes d'enquêtes ont été déposées par le public, et 5 d'entre elles ont abouti au dépôt d'une plainte devant le conseil de discipline.

### **Affaires publiques et rôle sociétal**

Du côté des communications, les infolettres ont été revitalisées pour vous tenir mieux informés sur l'évolution de la profession. Le *NutrInfo*, en vert et publié aux deux semaines, informe sur la profession. L'*InfoODNQ*, en bleu, est notre publication statutaire pour les communications réglementaires.

L'Ordre a également intensifié sa présence sur les médias sociaux, bien qu'il reste encore des efforts à faire pour suivre le rythme rapide auquel le public se tourne vers ces nouvelles plateformes pour s'informer et exprimer ses préférences.

Pour reconnaître le travail important des diététistes-nutritionnistes, l'ODNQ a inauguré l'an dernier la Soirée Gratitude, une nouvelle initiative pour remercier les diététistes-nutritionnistes qui s'investissent au sein de ses comités et groupes de travail. Cette initiative s'ajoute au Gala Prix et distinctions et à la programmation du Mois de la nutrition.

Effervescent : c'est probablement le mot qui décrit le mieux l'intérêt des médias pour l'opinion de l'Ordre cette année ! Plus de 39 entrevues ont été accordées, couvrant une large gamme de médias traditionnels, en français et en anglais, tant au niveau provincial que national. L'encadrement des pseudo-experts, des influenceurs et de l'IA en santé, les activités autorisées, le rôle des diététistes-nutritionnistes dans l'accompagnement de la pharmacothérapie pour la perte de poids, la malnutrition, l'offre alimentaire dans les établissements du réseau, ainsi que les mythes et tendances en nutrition, ont été des sujets phares. Si vous ne l'avez pas encore fait, visitez le répertoire des interventions médiatique sur le site Web de l'Ordre – ça vaut le détour !

Je tenais à vous présenter le soutien que l'ODNQ apporte aux différents projets de recherche et d'innovation, car ces initiatives se déroulent souvent en coulisses. Certains de ces projets que nous avons appuyés ont obtenu le financement nécessaire et verront le jour, tandis que d'autres non. Dans tous les cas, l'Ordre est fier de contribuer, de près ou de loin, à l'avancement des connaissances en nutrition.

Nous avons également renforcé notre présence auprès des universités et de la relève, mais d'autres actions sont prévues pour encourager un engagement envers l'Ordre et la profession dès le parcours universitaire.

### **Représentations**

Enfin, nos activités de représentation ont été particulièrement nombreuses cette année. Sans entrer dans les détails, je tiens à souligner que notre présence a été remarquée par les autres professionnels et gestionnaires du réseau, notamment lors de l'événement Première ligne en santé. J'ai eu l'occasion d'y aborder les activités autorisées et le décloisonnement des professions au sein d'un panel composé de quatre présidences d'ordres en santé ayant obtenu de nouvelles activités ces dernières années.

La conférence sur la gestion des risques, présentée par notre directrice générale et secrétaire, Josée De La Durantaye, lors du Congrès du Conseil interprofessionnel du Québec, a également été très bien reçue par nos partenaires du système professionnel québécois.

Je suis fière de constater que notre organisation contribue à la vitalité du système tout en bénéficiant de ses avantages. C'est dans cette dynamique que je souhaite voir l'ODNQ continuer à évoluer.

Bref, cette année a été marquée par une croissance significative, une révision approfondie et une innovation continue pour notre Ordre. Nous avons pris des mesures importantes pour renforcer notre gouvernance, élargir notre portée professionnelle et collaborer efficacement avec divers partenaires. Et ce n'est que le début, alors que nous nous préparons pour une toute nouvelle planification stratégique.

### **Remerciements**

Évidemment, rien de cela n'aurait été possible sans l'implication et le soutien précieux de l'ensemble des membres de l'équipe de l'ODNQ. Un grand MERCI à vous tous !

Elles ou ils n'apparaissent pas sur les photos, mais je tiens également à les remercier :

- Les membres du bureau du syndic
- Les personnes qui ont quitté en cours d'année
- Ainsi que celles qui ont joint l'équipe après le 31 mars

Merci à chacune et chacun d'entre vous pour votre dévouement quotidien. Votre bonne humeur et votre passion sont une source d'inspiration et me permettent de recharger mes piles tous les jours. En mon nom et au nom du conseil d'administration, je vous exprime toute ma gratitude pour la grande qualité de votre travail et pour le soutien indéfectible que vous apportez aux membres de l'ODNQ. Votre engagement est palpable et très apprécié. Merci !

Pour lire le rapport complet des activités de l'Ordre, rendez-vous sur le site Web de l'ODNQ dans la section Documentation et sélectionnez l'onglet Rapports annuels.

Pour assurer la transparence, la gestion responsable de nos cotisations et favoriser votre participation active dans la gouvernance de l'Ordre, j'invite maintenant la directrice générale et secrétaire, Josée De La Durantaye, à vous présenter le sommaire des états financiers de l'exercice clos au 31 mars 2024. »

## **6. États financiers – Exercice clos au 31 mars 2024**

La directrice générale et secrétaire présente les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Elle précise que ces derniers ont été audités par la firme Poirier et Associés inc., CPA et approuvés par le conseil d'administration à sa séance du 6 juillet dernier.

Le rapport de l'auditeur ne comprend aucune réserve.

### Faits saillants

L'état des résultats montre des produits totaux de 2 643 310 \$, dont 75% proviennent de la cotisation régulière des membres.

Les charges totales s'élèvent à 2 638 489 \$.

- Environ 60% de ces charges correspond à la masse salariale du personnel. Conformément aux obligations imposées par l'Office des professions du Québec, cette masse salariale est répartie dans chaque catégorie de dépenses.
- Les dépenses liées à l'encadrement de la profession, y compris les salaires, totalisent 1 271 705\$, soit 48 % du budget. Elles sont réparties comme suit :
  - Inspection professionnelle : 347 891 \$ (268 050 \$ en 2023)
  - Formation continue : 266 403 \$ (277 418 \$ en 2023)
  - Normes et soutien à l'exercice : 301 312 \$ (250 521 \$ en 2023)
  - Bureau du syndic : 266 785 \$ (226 401 \$ en 2023)
  - Conseil de discipline : 10 286\$ (1 167\$ en 2023)
  - Exercice illégal et usurpation de titre : 79 028 (106 611 \$ en 2023)
- L'une des dépenses importantes, le loyer du siège social de l'ODNQ, s'élève à près de 135 611 \$. Dans les états financiers, cette somme est répartie parmi toutes les activités, comme l'exige l'Office des professions du Québec. Le bail actuel se termine en décembre 2024. En prévision de son renouvellement, nous avons questionné en profondeur les besoins à court, moyen et long termes de l'organisation. Lors de cet exercice, nous avons considéré :
  - l'horaire hybride du personnel, en présence et en télétravail
  - les espaces de bureaux actuellement partagés par le personnel
  - la possibilité de partager des locaux avec d'autres ordres professionnels
  - la possibilité de déménager dans d'autres locaux qui répondent aux besoins de l'Ordre, notamment, la proximité du transport en commun et des partenaires
  - le coût d'un déménagement et d'un réaménagement de locaux

Après cette évaluation et des négociations avec le bailleur actuel, l'option de demeurer dans nos bureaux a été jugée la meilleure, tant sur le plan financier qu'opérationnel. Le conseil d'administration a donc adopté le renouvellement du bail, et ce, pour une période de cinq ans au prix de base de 2018.

En conclusion, les résultats pour l'exercice 2023-2024 montrent un excédent de 4 821 \$, auquel s'ajoutent les excédents des exercices précédents. L'Ordre a ainsi maintenu son solde de fonds non affectés.

Pour le bilan, au 31 mars 2024, les actifs totalisent 5 427 578 \$. Nous avons maintenu une équité de près de 2 673 149 \$, offrant à l'Ordre une marge de manœuvre pour ses obligations courantes, les imprévus et les opportunités.

La directrice générale et secrétaire laisse un moment à l'assemblée pour transmettre ses questions.

## 7. Rapport de la secrétaire de l'Ordre – Résultats des élections 2024

La secrétaire présente les résultats des élections 2024. À l'issue des élections pour les postes au conseil d'administration de l'ODNQ, les personnes élues pour les mandats se terminant le 31 mars 2027 sont :

- **Région 01 (Bas-Saint-Laurent/Saguenay-Lac-Saint-Jean/Abitibi-Témiscamingue/Côte-Nord/Nord-du-Québec/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine)**
  - Aucune candidature n'a été reçue avant la date limite du 19 février 2024. Conséquemment, un nouvel appel a été lancé afin de pourvoir le poste et deux candidatures ont été reçues.
  - Kathelyn Li Zhou, Dt.P. a été élue par les membres du CA le 6 juillet.
- **Région 02 (Mauricie/Estrie/Montérégie/Centre-du-Québec)**
  - Maud-Émilie Laroche, Dt.P. a été réélue par acclamation.
- **Région 03 (Capitale-Nationale/Chaudière-Appalaches)**
  - Mélissa Lagacé, Dt.P. a été élue.
- **Région 04 (Montréal/Laval)**
  - Cinthia Olivier, Dt.P. a été élue.

#### Composition du conseil d'administration 2024-2025 de l'ODNQ

Membres	Élection*/Nomination**
Joëlle Emond, Dt.P., présidente	Élection
Jacqueline Wassef, Dt.P., vice-présidente	Élection
Chantal Beaudoin, Dt.P.	Élection
Jonathan Fontaine, Dt.P.	Élection
Mélissa Lagacé, Dt.P.	Élection
Maud-Émilie Laroche, Dt.P.	Élection
Kathlyn Li Zhou, Dt.P.	Élection
Manuel Catalin Moldovan, Dt.P.	Élection
Émilie Morin, Dt.P.	Élection
Cinthia Olivier, Dt.P.	Élection
Julie Coulombe-Godbout	Nomination
Benoit Cyr	Nomination
Henri Paul Bourgeois	Nomination
Yves Bouchard	Nomination

\* par les membres de l'ODNQ ou le CA / \*\* par l'Office des professions du Québec

#### Composition du comité exécutif 2024-2025 de l'ODNQ

Membres	Élection*/Nomination**
Joëlle Emond, Dt.P., présidente	Élection
Jacqueline Wassef, Dt.P. vice-présidente	Élection
Jonathan Fontaine, Dt.P.	Élection
Cinthia Olivier, Dt.P.	Élection
Yves Bouchard	Nomination

#### Composition des comités d'audit et de gouvernance et d'éthique 2024-2025 de l'ODNQ

Membre du conseil d'administration (CA)	Élection/Nomination	Comité exécutif	Comité d'audit	Comité de gouvernance et d'éthique
Joëlle Emond, Dt.P., présidente	Élection par les membres/CA de l'ODNQ	P		
Jacqueline Wassef, Dt.P., vice-présidente				
Chantal Beaudoin, Dt.P.				
Jonathan Fontaine, Dt.P.				
Mélissa Lagacé, Dt.P.				
Maud-Émilie Laroche, Dt.P.				
Kathelyn Li Zhou, Dt.P. (depuis le 6 juillet 2024)				
Manuel Catalin Moldovan, Dt.P.				
Émilie Morin, Dt.P.				
Cinthia Olivier, Dt.P.				
Yves Bouchard	Nomination par l'Office des professions du Québec			
Henri-Paul Bourgeois				
Julie Coulombe-Godbout				P
Benoît Cyr			P	

P : Présidence du comité

La présidente remercie les trois dévouées diététistes-nutritionnistes dont les mandats se sont terminés au 31 mars 2024 pour leur contribution à la gouvernance de l'Ordre :

- Catherine Cloutier, Dt.P.
- Mimi Demers, Fdt.P.
- Audrée Gilbert, Dt.P.

Elle élargit ses remerciements à l'ensemble des membres du conseil d'administration pour leur engagement et leur participation active toute l'année.

## 8. Rapport de la secrétaire de l'Ordre - Consultations des membres de l'ODNQ sur la cotisation 2025-2026

La secrétaire présente son rapport sur la consultation menée auprès des membres de l'ODNQ sur la cotisation régulière pour l'année 2025-2026.

La secrétaire rappelle qu'en vertu du [Code des professions](#), les membres d'un ordre professionnel ne sont plus appelés à voter sur la cotisation régulière dans le cadre d'une AGA, la décision appartenant maintenant au conseil d'administration. Toutefois, l'avis des membres sur la cotisation doit être sollicité dans le cadre de deux consultations.

**Le conseil d'administration, sur recommandation des comités d'audit et de gouvernance et d'éthique, recommande à l'ODNQ :**

**D'AUGMENTER** la cotisation annuelle régulière 2025-2026 de 4 % par rapport à l'exercice financier précédent, soit :

- 627 \$ pour les membres au statut régulier
- 209 \$ pour les membres au statut retraité

### 8.1 Consultation écrite (du 2 août au 2 septembre 2024)

Comme prévu au Code des professions, la première consultation des membres sur la cotisation annuelle 2025-2026 s'est tenue pendant 30 jours, soit du 2 août au 2 septembre 2024.

La secrétaire résume le seul courriel reçu :

- La membre remercie l'ODNQ pour la transparence dont il fait preuve en transmettant le document de consultation
- Elle considère que les projets de résolutions semblent justifiés et logiques
- Elle demande si l'ODNQ a comparé le ratio du montant de cotisation des membres d'autres ordres versus leur salaire moyen
- Elle souhaite que le budget alloué au contrôle de l'exercice illégal et l'usurpation de titre, au rayonnement et à la sensibilisation du public puisse être supérieur donnant leur importance

## 8.2 Consultation des membres lors de l'AGA

Le Code des professions prévoit une deuxième consultation des membres lors de l'assemblée générale annuelle.

La secrétaire invite les membres à soumettre des commentaires additionnels sur la proposition d'augmenter la cotisation pour l'année 2025-2026 de 4 % par rapport à l'exercice financier précédent.

## 9. Approbation de la rémunération des diététistes-nutritionnistes membres du CA 2025-2026

La présidente invite Benoit Cyr, président du comité d'audit, et la directrice générale et secrétaire à présenter les deux prochains points.

### 9.1 Autres que la présidence

La directrice générale et secrétaire présente le projet de résolution :

**Le conseil d'administration, sur recommandation du comité audit et du comité de gouvernance et d'éthique, propose la résolution suivante :**

**MAINTENIR** la rémunération des membres élus au CA autres que la présidence pour l'exercice 2025-2026, soit :

Type de séance ou poste	Type de rémunération	2024-2025	2025-2026
<b>En personne/hybride</b>	Jeton de présence – Journée (plus de 3h)	330 \$	<b>330 \$</b>
	Jeton de présence – Demi-journée (3h et moins)	165 \$	<b>165 \$</b>
<b>Virtuelle</b>	Jeton de présence - Horaire (max. 300 \$/330 \$)	55 \$/h	<b>55 \$/h</b>
<b>Courriel</b>	Jeton de participation	55 \$	<b>55 \$</b>
<b>Vice-présidence</b>	Allocation annuelle	1 650 \$	<b>1 650 \$</b>

La directrice générale et secrétaire invite les questions et commentaires des membres avant de passer au vote.

La proposition ayant été déposée au préalable par le CA et incluse dans la consultation, l'assemblée passe directement au vote.

**AGA-20240913-9.1**

**Le vote a lieu et la proposition est adoptée à la majorité.**

**9.2 Présidence**

Le président du comité d'audit intervient :

« La détermination de la rémunération des cadres dans une organisation est toujours un sujet délicat et souvent chargé d'émotions. La recherche d'une rémunération équitable reflétant les responsabilités, les compétences et les réalisations de la personne en titre doit demeurer l'objectif premier des décideurs.

Le conseil d'administration de l'ODNQ a confié à un comité formé conjointement des membres du comité d'audit et du comité de gouvernance et d'éthique le soin d'évaluer la contribution de la présidente au terme de sa première année d'exercice et d'établir de façon équitable, objective et transparente une rémunération adéquate reconnaissant les performances réalisées et les responsabilités assumées.

Ce comité conjoint, que j'ai eu l'honneur de présider, s'est adjoint les services de la firme Rémunération & Co (R&Co), représentée par Mme Mélanie Foley, CRHA et experte-conseil en gestion de la rémunération.

R&Co a effectué un balisage et une analyse comparative de rémunérations versées à des postes similaires, soient des postes de présidence d'ordres professionnels de taille moyenne du secteur de la santé et de postes de cadres du réseau de la santé assumés par des diététistes-nutritionnistes. Les données proviennent des rapports annuels 2022-2023 des ordres concernés et des conventions collectives en vigueur au MSSS.

Les principes et critères qui ont guidé l'analyse sont les suivants :

- La rémunération directe
- La rémunération globale
- Les avantages sociaux
- L'environnement économique
- L'équité interne
- L'équité externe
- Le nombre de membres
- Le nombre d'employés
- Les responsabilités assumées sur une base de temps partiel ou temps plein
- Les revenus globaux annuels »

La directrice générale et secrétaire présente le projet de résolution :

**Le conseil d'administration, sur recommandation du comité audit et du comité de gouvernance et d'éthique, propose la résolution suivante :**

**ATTENDU** le rôle et les responsabilités de la présidence définis dans le *Code des professions* ;

**ATTENDU** la résolution du CA qui stipule que les obligations et besoins de l'ODNQ justifient qu'il requiert la présence d'une présidence à temps complet ;

**ATTENDU** la *Politique sur la rémunération, les allocations et l'indemnité de transition à la présidence* qui stipule que « les principes qui guident le CA dans la détermination des conditions d'exercice à la présidence de l'ODNQ sont :

- Le respect des obligations légales et réglementaires ;
- L'équité interne et externe ;
- La responsabilité ;
- La disponibilité ;
- L'indépendance ;

**CONSIDÉRANT** la volonté conjointe des comités d'audit et de gouvernance et d'éthique, chargés de recommander la rémunération de la présidence au conseil d'administration, d'avoir recours à une firme indépendante pour les accompagner dans le processus ;

**CONSIDÉRANT** le rapport d'analyse comparative de la rémunération de la présidence effectuée en mai 2024 par Rémunération & Co positionnant la rémunération de la présidence dans le marché actuel ;

**CONSIDÉRANT** la présentation de l'experte-conseil de Rémunération & Co sur les éléments à considérer et les outils d'évaluation utilisés pour définir le niveau d'autonomie de la personne en poste pour l'année 2025-2026 ;

**CONSIDÉRANT** l'évaluation et l'analyse faite par les comités d'audit et de gouvernance et d'éthique dudit rapport et des outils d'évaluation proposés ;

**IL EST PROPOSÉ DE :**

**ACTUALISER** la rémunération de la présidence pour l'exercice du 1<sup>er</sup> avril 2025 au 31 mars 2026, de la façon suivante :

Rémunération	3 <sup>e</sup> mandat (3 <sup>e</sup> année) 2022-2023	1 <sup>er</sup> mandat (1 <sup>re</sup> année) 2023-2024	1 <sup>er</sup> mandat (2 <sup>e</sup> année) 2024-2025	1 <sup>er</sup> mandat (3 <sup>ème</sup> année) 2025-2026
Base	150 000 \$	126 000 \$	133 560 \$	155 159 \$
Avantages	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
<b>Total</b>	<b>155 000 \$</b>	<b>131 000 \$</b>	<b>138 560 \$</b>	<b>160 159 \$</b>

La directrice générale et secrétaire invite les questions et commentaires des membres avant de passer au vote.

La proposition ayant été déposée au préalable par le CA et incluse dans la consultation, l'assemblée passe directement au vote.

**AGA-20240913-9.2**

**Le vote a lieu et la proposition est adoptée à la majorité.**

**10. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année 2024-2025**

En vertu du *Code des professions*, les membres réunis en AGA nomment l'auditeur indépendant chargé de vérifier les livres et les comptes de l'ODNQ.

La présidente présente la recommandation :

**Le conseil d'administration et le comité d'audit recommandent aux membres de :**

**MANDATER** le cabinet Poirier & Associés inc., CPA, à titre d'auditeur indépendant de l'ODNQ pour l'année financière se terminant le 31 mars 2025.

Aucune question n'est posée.

La proposition ayant été déposée au préalable par le CA et incluse dans la consultation, l'assemblée passe directement au vote.

**AGA-20240913-10**

**Le vote a lieu et la proposition est adoptée à la majorité.**

**11. Commentaires et questions de l'assistance**

La présidente ainsi que la directrice générale et secrétaire répondent aux questions des membres en lien avec l'ordre du jour.

**12. Levée de l'assemblée**

**AGA-20240913-12**

Marie-Pier Deschamps, Dt.P., présente une proposition, appuyée par Karine Gravel, Dt.P., afin que la 68<sup>e</sup> AGA de l'Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec soit levée à 13 h 37.

La présidente,

La directrice générale et secrétaire,

---

Joëlle Emond, Dt.P., EAD

---

Josée De La Durantaye, FCPA, MBA, ASC